

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

Donnons aux Indigènes des représentants élus

On sait qu'une délégation judéo-arabe s'est rendue en France pour exposer au Ministre les desiderata des indigènes.
Présentée à M. Lucien Saint à l'Office Tunisien, elle y a reçu le meilleur accueil du résident général qui a promis de les examiner avec bienveillance.
(Les Journaux)

C'est le 12 mai 1881 que fut signé par le général Saussier le traité du Bardo, qui plaçait sous le protectorat français la Régence de Tunis. Il y a donc bien près de 40 ans que la France est maîtresse de ce pays ; les insurrections des Kroumirs qui nécessitèrent quelques envois de renforts dans les premières années, sont entrées dans le domaine de l'histoire. Pas de pays plus pacifié que celui-là. Les indigènes apprécient à sa valeur la collaboration française. C'est donc par une anomalie difficilement explicable que cette population soit encore dépourvue de représentation élue.

Alors que sa voisine l'Algérie possède, depuis le 4 février 1919, une charte indigène dont les effets, somme toute, s'avèrent assez heureux, il n'y a pas en Tunisie un seul conseiller municipal élu par ses compatriotes. Les membres de la section indigène de la conférence consultative sont désignés administrativement. Une telle situation ne saurait durer.

L'œuvre matérielle de la France en Tunisie a évidemment été très remarquable. Mais à cela ne doit pas se borner notre sollicitude. Tout autant que du sort matériel de l'indigène, nous devons nous occuper de son intelligence. Il faut que les habitants comprennent nettement ceci : que nous ne sommes pas entrés dans leur pays dans le seul but de les exploiter, et que nous ne prenons pas d'eux quelque soin dans le but d'entretenir en bon état notre matériel humain, comme un entrepreneur soigne ses chevaux pour en obtenir de plus puissants efforts. Si les Tunisiens pouvaient avoir cette pensée, la cohabitation avec nous ne provoquerait que de la haine, et le progrès intellectuel qu'ils pourraient accomplir ne tournerait qu'à notre détriment. L'Angleterre ne tardera peut-être pas à expier la hauteur avec laquelle ses fils traitaient les autres races.

Nous sommes, nous, un peuple sans morgue, et notre fraternité universelle sait se teindre de condescendance sans perdre rien de sa chaleur et de sa sincérité. Nous nous penchons sur les races déshéritées pour les épargner un peu du trajet qui les mènera jusqu'à nous. Nous leur devons l'instruction et la première condition de la liberté, qui est le sens et le goût de la responsabilité.

Il n'est pas moral que le bien vienne à un être humain du dehors. Mais de même qu'un bon père prolonge l'enfance au détriment de la dignité, il a pu être bon pendant quelques années (quarante ans, c'est peut-être trop) que nous protégions la Tunisie comme un père protège son fils. Mais de même qu'un bon père met progres-

sivement son fils à même de se diriger lui-même à ses risques et périls, nous devons habituer les hommes des races qui nous sont sujettes à se passer progressivement de notre concours. Cette politique, qui semble au premier abord la plus aventureuse, est au fond la plus sage.

Les choses, en effet, ne resteront pas, dans le monde, ce qu'elles sont. Que n'avons nous pas vu, depuis cinquante ans ! En 1870, la plus grande partie du globe continental était inexploité. Cette œuvre gigantesque est aujourd'hui accomplie. Toutes les races humaines sans exception sont en contact avec la civilisation. Comment vont-elles réagir ? Si nous ne leur faisons connaître la civilisation que du dehors, comme l'apanage des peuples maîtres, jamais elle n'aura connu un tel danger car les soumis la prendront en haine comme la forme visible de la sujétion et se coaliseront pour la supprimer ; que pourraient quelques millions d'Européens contre la pression irrésistible des masses jaunes, noires et sémitiques ? Nous serions engloutis, et notre Terre poursuivrait dans l'espace des révolutions désormais sans objet, nous ne serions dans l'Univers que les vains matériaux d'une œuvre manquée.

Il faut faire connaître à nos sujets la civilisation, du dedans, en les associant à sa réalisation. Ils commettront des erreurs. Il est bon qu'ils en commettent ; on ne s'instruit bien qu'à ses propres dépens. Délimitons le domaine, de plus en plus étendu d'année en année, où ils auront la responsabilité en même temps que l'autorité.

Ajoutons que le temps presse pour traiter tout au moins les linéaments de l'esquisse. Le président de la République doit visiter, au printemps prochain l'Afrique du Nord, qu'il parcourra du Maroc à la Tunisie, il serait fâcheux qu'aux deux termes de son parcours, il trouvât des situations identiques, dans le Maroc incomplètement soumis, et dans la Tunisie depuis longtemps pacifiée. Il serait plus fâcheux encore que les populations pussent lui faire entendre, fût-ce avec une modération protocolaire, de discrètes remontrances. Plusieurs fois déjà, on a fait des promesses aux Tunisiens ; jamais encore elles n'ont été tenues. N'y a-t-il pas par là une excuse pour les sourires sceptiques dont pourraient être accueillies, au Maroc, les promesses que ne manquera pas de faire le premier magistrat de la République ?

Quelle joie, au contraire, dans les milieux indigènes, si la première mission qu'avaient à remplir les conseillers municipaux indigènes nouvellement élus consistait à remercier le Président pour des droits octroyés par le libéralisme français ? Dans ces imaginations orientales, le voyage prendrait dans ces conditions, un sens symbolique dont les bénéfices rejailliraient vite sur tous les colons français.

LUCIEN CORNET.
Sénateur de l'Yonne

Imprimerie de la Renaissance
11, Rue Al-Djazira — TUNIS

- Travaux d'impression en tous genres -

NOS ECHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha ?

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

A la Résidence Générale

Le résident général a constitué son cabinet qui est ainsi composé : M. Fournes, secrétaire d'ambassade, chef de cabinet ; M. Berthoin, chef-adjoint, ses brillants services de guerre lui ont valu la légion d'honneur et la croix de guerre avec huit citations ; M. Cattat, chef de cabinet adjoint : si nous ne nous trompons, M. Cattat serait le fils du docteur, si estimé à Tunis, qui fut ensuite médecin de colonisation à Béja ; avant la guerre le docteur Cattat était médecin consultant à Vittel où nous avions le plaisir de le rencontrer ; M. Jousset, chef de cabinet adjoint est parmi nous depuis plusieurs mois et il a rempli par intérim les fonctions de chef de cabinet après le départ de M. Rectenwald qui a repris son poste de juge au tribunal mixte.

Enfin, notre confrère M. Gaston de Maizière, journaliste connu de la presse parisienne, est chargé du bureau de la presse et de l'office du tourisme.

Nous adressons à ces Messieurs nos souhaits de bienvenue.

L'Affaire des peaux

La "Démocratie" continue sa vigoureuse campagne contre le scandale des peaux. On ne peut que l'approuver et la féliciter si elle possède les preuves que des millions ont été volés à l'Etat.

qui n'est plus boiteuse a dit M. Lhopiteau, garde des sceaux, sera obligée de se réveiller de son lethargique sommeil qui frise à la comédie.

Au Crédit Foncier d'Algérie

Nous apprenons que M. Dubourdieu, directeur honoraire des finances de Tunisie, vient d'être nommé administrateur du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie.

Le Crédit Foncier ne pouvait faire de meilleur choix.

Nous adressons au nouvel administrateur, déjà directeur de la Banque Morgan pour l'Algérie et l'Afrique du Nord, nos plus cordiales félicitations.

Dans les Contrôles civils

Par arrêtés du Résident général de la République française à Tunis, en date du 13 janvier 1921.

M. Klepper, contrôleur civil à Bizerte a été nommé contrôleur civil à Tunis, en remplacement de M. Dumas admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Masselot, contrôleur civil, adjoint au contrôleur civil à Tunis, a été nommé contrôleur civil à Bizerte en remplacement de M. Klepper.

M. Fortier, contrôleur civil, chef du bureau du Contrôle civil à la Résidence générale, a été nommé contrôleur civil, adjoint au contrôleur civil de Tunis en remplacement de M. Masselot.

M. du Chaylard, consul de France, a été nommé chef du bureau du Contrôle civil à la Résidence générale en remplacement de M. Fortier.

Nous adressons aux nouveaux titulaires nos vives félicitations.

Aux Chemins de fer algériens de l'Etat

Lundi 27 décembre, a eu lieu la remise solennelle à M. Rouzard, Directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat, des insignes d'officier de la Légion d'honneur.

Cette remise a été effectuée dans la salle du Conseil de Réseau par M. Dubief, secrétaire général du Gouvernement général de l'Algérie, officier de la Légion d'honneur, en présence de M. Barbedette, président du Conseil de Réseau ; de M. Vieillard-Baron, Directeur des Travaux publics, des Chemins de fer et des Mines au Gouvernement général ; de M. Charles, Directeur adjoint du cabinet de M. le Gouverneur général ; de M. Côme, Sous-Directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat ; des chefs de service et des représentants des diverses

catégories du personnel de cette administration.

En termes élevés, M. Dubief a retracé la carrière de M. Rouzard, toute d'honneur et de dévouement. Il a rappelé que le Directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat, entré dans cette administration dès sa sortie du régiment, y avait acquis successivement tous ses galons, s'imposant au choix de ses chefs par sa brillante intelligence, ses connaissances théoriques et pratiques, son labeur incessant et avant tout la haute conscience qu'il avait de ses devoirs.

Le Secrétaire général du Gouvernement a fait l'éloge du Directeur, ferme autant que juste, et aussi de l'homme, de cœur qui a toujours soutenu les intérêts de son personnel avec modération, mais avec ténacité. Puis il a épinglé au milieu des applaudissements, les insignes d'officier de la Légion d'honneur, sur la poitrine de M. Rouzard, en lui donnant l'accolade.

Le Directeur des Chemins de fer algériens de l'Etat, très ému, a remercié M. Dubief. Il a dit combien il était touché de la manifestation dont il était l'objet.

Nous nous joignons aux amis de M. Rouzard pour le féliciter à nouveau de la récompense dont il vient d'être l'objet de la part du Gouvernement de la République.

A la ligue des Chefs de section et Soldats combattants

Lors du passage de M. de Warren, député, délégué de la Tunisie au Comité directeur de la Ligue des Chefs de section et Soldats Combattants une réunion eut lieu à laquelle assistaient MM. les Colonels Felici et Gréminet, le Capitaine Conférence Consultative ; Orliac, membre de la Chambre de Commerce ; De la Charrière, Delord, Depierre, J. Félici, Huc, Lescot, Vincenti, Picoron et M. Bériel, délégué général de la Ligue auprès de la Section Musulmane.

Répondant aux compliments de bienvenue que lui adressa le président du Comité, au nom de tous les Ligueurs de Tunisie, M. de Warren, après avoir félicité ses camarades de l'œuvre accomplie, esquissa en quelques mots le programme politique à appliquer dans un pays dont la prospérité est intimement liée à la collaboration loyale et sincère des Français et des indigènes.

Il salua particulièrement la présence de M. Bériel, chargé d'entretenir entre les combattants français et musulmans les mêmes liens de confiance et de camaraderie qu'il s'est toujours employé comme secrétaire général adjoint du Gouvernement Tunisien à assurer entre nos compatriotes et les Tunisiens.

Et les spéculateurs ?

Que devient l'expertise confiée à M. Richard-Nicolas dans l'affaire de spéculation sur les orbes reprochée aux sieurs Elie Cattat, (l'acquitté du conseil de guerre (affaire de Pont du Fahs), Yana, de Sousse (candidat à la légion d'honneur) et Triki, également de Sousse, candidat aux palmes... du martyre).

Voilà six mois que M. Richard-Nicolas a été commis par M. le Juge d'instruction et personne ne sait encore rien des résultats de l'expertise.

A-t-elle conclu à l'innocence ou à la culpabilité ?

Comme nous le disions pour d'autres affaires, il n'est pas admissible de laisser planer pendant des mois et des mois sur la tête des gens une accusation grave alors qu'en quelques jours, voire en quelques semaines, une expertise doit et peut être terminée.

Contre une Légion d'honneur

Nous ne sommes pas toujours d'accord avec le "Ori du Soir" mais nous ne pouvons que joindre notre protestation à la sienne quand il dit qu'un membre de la Colonie italienne proposé pour la Légion d'honneur ne peut pas l'obtenir et qu'il serait obligé de la combattre vu le rôle joué par lui pendant la guerre et celle du "Sémaphore".

En effet, ce Monsieur a rempli ses poches en spéculant sur tout ce qu'il vendait au gouvernement, ce qui lui a procuré un grand nombre de millions... en achetant par surcroît dit-on la conscience

de quelque fonctionnaires... ce qui l'empêchera d'entrer dans notre légion d'honneur.

Nécrologie

Nous avons appris avec peine la mort de M. J. Grech, consul honoraire de France, ancien drogman à la Résidence générale survenue il y a quelques jours, et celle de M. Bœuf, consul archiviste à la résidence, survenue quelques jours après.

Nous prions les familles d'agréer l'assurance de notre vive compassion.

KOLA-SPORT..... STIMULE

MM. Boullier et Para, représentants.
— Rue Es-Sadikia, Tunis.

Pour les jeux au Palmarium

Dans une lettre adressée au "Savoyard de Paris" le citoyen Ph. Navarro, maire et conseiller général d'Aix-les-Bains, ancien postier à Alger puis directeur de la "Tribune Algérienne" d'Alger donne des chiffres imposants sur le produit de la cagnotte pendant la saison dernière au Casino et à la Villa des Fleurs de cette ville.

La cagnotte a produit tout près de sept millions alors qu'avant la guerre le plus élevé fut de trois millions et les seuls pourboires aux croupiers non loin de deux millions soit pour chacun des croupiers 90.000 francs sans compter le reste pour une saison de 4 mois !!!

Nous ne pouvons évidemment pas compter sur des recettes aussi importantes à Tunis néanmoins nous sommes certain que les chiffres seraient bien supérieurs à ceux d'avant-guerre et si la Municipalité prélevait 50 o/o cela ferait une jolie somme qui tomberait dans nos finances municipales. Le député qui réclame depuis longtemps l'extension du prélèvement à tous les cercles à cagnotte ; la révision des jeux autorisés et une taxe sur les pourboires des croupiers va voir enfin ses vœux exaucés, le député de Rothschild ayant déposé un projet de loi dans ce sens sur le bureau de la Chambre des députés.

Quoiqu'il en soit la Conférence Consultative sur la proposition du Colonel Felici ayant émis un vœu favorable en faveur du rétablissement des jeux nous espérons que M. Curtelin s'inclinera de bonne grâce devant cette décision et que le Dar el Bey ratifiera la proposition du rétablissement des jeux au Palmarium.

L'ÉLECTION du sénateur Gallini ET LA PRESSE

Toute la presse tunisienne, sans exception aucune, a salué avec plaisir la réélection de notre éminent ami, M. F. Gallini. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en reproduisant les notes de nos confrères :

De la Dépêche Tunisienne :

Les nombreux amis que compte en Tunisie M. le sénateur Gallini se sont réjouis en apprenant sa brillante réélection au Sénat.

En leur nom et au nôtre nous lui adressons nos vives félicitations.

La Tunisie Française :

La Tunisie Française adresse toutes ses félicitations à M. P. Gallini qui vient d'être réélu sénateur en Corse.

Le Courrier de Tunisie :

Nous apprenons avec un vif plaisir la réélection de notre ami, M. Gallini, qui continuera de représenter la Corse au palais du Luxembourg, où la Tunisie comptera ainsi un défenseur autorisé.

Le Sémaphore et l'Avenir du Centre
L'Avenir du Centre adresse à ses lecteurs la circulaire suivante, que nous avons le plaisir de publier :

Soussiens, Réjouissez-vous !
Notre populaire et tant aimé Maire M. François Gallini est réélu sénateur de la Corse avec MM. Doumer et Sari au scrutin d'hier.

C'est une étoile de plus, au firmament des ardents défenseurs de la Tunisie au Parlement !

Alleluia !

L'Egalité :

C'est pour nous une joie indicible, procédant de près de vingt ans de relations cordiales affectueuses d'annoncer le beau triomphe de M. François Gallini, sénateur de Corse...

Ses électeurs ont donné à sa réélection sénatoriale le caractère d'un succès du bon sens sur l'obstruction. Ils ont droit, autant que l'élu, à d'ardentes félicitations.

Du Journal de Tunis

Ainsi que nous l'avions prévu, notre ami, M. Gallini, vient d'être à nouveau élu sénateur de la Corse.

Nous nous réjouissons avec tous les siens de cet heureux succès et nous adressons à M. Gallini ainsi qu'à sa famille et à son beau-frère notre ami le colonel Félici nos bien sincères félicitations.

Dans quelques jours d'ailleurs nous aurons sans doute le plaisir de pouvoir serrer la main à Tunis même à M. le sénateur Gallini.

Le Progrès de Tunis

C'est avec une sincère et profonde satisfaction que nous avons accueilli la nouvelle de l'élection de notre ami Gallini, au siège sénatorial de la Corse.

La Tunisie a désormais deux représentants auprès du Gouvernement: M. Gallini au Sénat et M. de Warren à la Chambre. Or à vu au cours de la dernière interpellation sur l'Algérie, combien précieuse a été l'intervention de la représentation algérienne pour remettre au point les énormités débitées par des parlementaires complètement étrangers aux problèmes qu'ils avaient la prétention de solutionner.

Il en sera de même désormais pour la Tunisie et c'est pourquoi, de même que nous étions heureux de voir M. de Warren à la Chambre, nous sommes heureux de voir M. Gallini au Sénat.

Nous lui adressons nos affectueuses félicitations ainsi qu'à son beau-frère, notre ami M. le colonel Félici et à tous les siens.

Le Sahel Tunisien

La Corse clairvoyante a renouvelé aujourd'hui son mandat de Sénateur à notre ami M. Gallini.

Dans l'ivresse de la joie, nous avons décidé de ne pas commenter longuement le triomphe de l'homme qui incarne à nos yeux, l'intelligence, l'éloquence et la bonté d'âme.

Nous donnerons samedi prochain, la signification de cette réélection.

De la Dépêche Staxienne

Les nombreux amis que compte à Sfax M. le sénateur Gallini se sont réjouis en apprenant sa brillante réélection au Sénat.

En leur nom et au nôtre nous lui adressons nos vives félicitations.

Des Annales Coloniales, de Paris - En Corse, notre excellent ami M. François Gallini, sénateur sortant, délégué de Sousse à la Conférence Consultative, est réélu.

Nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations.

Avons-nous besoin de faire part de la joie immense que nous a causée la réélection de notre ami que le Sénat validera malgré la protestation de son richissime concurrent Spaturno dit François Coty qui était si sûr de son triomphe qu'il avait laissé sa photographie au "Matin" avant de partir de Paris pour la Corse.

Mais les électeurs n'ont pas tous marché... Vive la Corse!... Il en est que ni l'or ni les parfums n'ont éblouis et notre Spaturno Machioco est resté sur le carreau où il pourra continuer à vendre sa pomnade et ses parfums si la foule ne se détourne pas d'eux.

La foule est changeante et il suffit quelquefois d'un rien pour qu'elle lâche ce qu'elle adorait.

A propos de Thiers

Une mise au point qui s'impose quand on voit des écrivains comme Pierre Mille écrire ce qui suit dans un des récents numéros du Petit Marseillais :

« Le 26 germinal an V de la République (1797) naissait à Marseille, fils naturel légitimé plus tard par le mariage de ses parents, Pierre-Louis-Marie Thiers, propriétaire (absent) et Marie-Madeleine Amic, un enfant qui devait illustrer son nom, au cours d'une longue carrière de quatre-vingts années : Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers.

« Par ma naissance, j'appartiens au peuple, disait un jour celui-ci à son ami Charles de Mazade ; par mon éducation, je suis de l'Empire; par mes relations, je suis de l'aristocratie. » Qu'Adolphe Thiers appartint, par ma naissance, « au peuple », ce n'était point tout à fait vrai. Sa mère faisait partie de la bourgeoisie commerçante de Marseille, et sa famille était alliée à celle du poète Chénier, dont l'appui l'aida à faire entrer son fils, dans des con-

ditions économiques, au lycée de Marseille. »

Contrairement à la légende, rapportée par lui, Adolphe Thiers, le futur président de la République, n'est point né à Marseille bien qu'il ait été enregistré à la mairie de cette ville mais à Gardanne, petite localité des environs de Marseille.

Pendant sa grossesse, la jeune femme, pour éviter la malignité publique, avait été envoyée à Gardanne où sa famille possédait une bastide et c'est là qu'elle accoucha.

L'enfant fut immédiatement transporté à Marseille et déclaré comme étant né au domicile des parents c'est ce qui a fait croire à la naissance de Thiers à Marseille, où, du reste, les parents de la jeune femme, les Amic, n'habitaient que depuis quelques années seulement ceux-ci étant originaires d'Avignon.

Il y a encore dans cette ville des descendants des Amic qui occupent, ou occupaient, il y a quelques années une place honorable et qui ne contrediraient pas l'auteur de ces quelques lignes, descendant lui-même d'une Amic, sœur de la précédente.

Au B.-G.

La Compagnie a l'honneur d'informer le Public que, par décision en date du 24 décembre 1920, M. le Directeur Général des Travaux Publics a homologué la proposition relative à l'avis du 30 Octobre 1920, ayant pour objet d'ajouter, avec les prix correspondants, la relation "Tunis-St-Germain" au Tarif Spécial G. V. N° 3 Chapitre II (Abonnements mensuels) et au Tarif Spécial G. V. N° 6 paragraphe 1er (Billets de saison) et paragraphe 2 (Billets de famille).

Ces nouvelles dispositions sont mises en application depuis le 15 janvier 1921.

KORBOUS - La Côte du Soleil

Directeur du service médical M. le Dr SCHOULL. — Location d'appartements. — Brochures, prix des hôtels et Etablissement thermal au siège social, 50, rue de Naples, Tunis.

Transports par voitures automobiles « Berliet » très confortables, 4, avenue de Carthage. S'y adresser pour tous renseignements.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le vingt-sept Janvier Mil neuf cent vingt et un, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1° Trente-quatre parcelles de terre nue de l'enchir El-Hesnica, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix hectares soixante-cinq ares et cinquante centiares de la fondation des Casernes, sises à Medjez-el-Bab, caïdat de Medjez-el-Bab.

Mise à prix : trois mille deux cents francs par an, ci : fr. 3200

2° Une parcelle de terre dite « Ard-el-Ghadira » d'une contenance approximative de trente-cinq ares situés dans la zone de culture de Sidi-Daoud, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : cinquante francs par an, ci : fr. 50

3° Une maison sise à Tunis, rue des Serivateurs.

Mise à prix : deux-cent-soixante-dix francs par an, ci : fr. 270

4° Une maison, sise à Sousse, rue El-Ghoula, n° 17.

Mise à prix : deux-cent-soixante francs par an, ci : fr. 260

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, bureau des enzels.

Ce qu'il faut lire :

LA GUERRE ILLUSTRÉE

de 1914

par GABRIEL HANOTAUX

Membre de l'Académie Française

LA VIE AERIENNE

Chlorée du Nord

A la Belle Rouennaise

Agents dépositaires :

Boullier & Para

12, Rue Es-Sadikia - TUNIS

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème BERNAL

C'est le plus cher mais le meilleur

Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris

En vente dans toutes les bonnes maisons

PARIS-CADEAUX

TUNIS - 6, rue d'Italie - TUNIS

Téléphone 16.50

Argenterie - Cristallerie - Porcelaine

Grand Choix de Lustres

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?

Ne buvez que les sirops, liqueurs,

limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Kranitz - SOUSSE

GROS & DETAIL

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France - Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre - L. de Laeroix, propriétaire - Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - A. Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) - Tunis.

Importation-Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse (Tunisie) - Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musiques, 5, rue Es-Sadikia - Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques - E. A. Miquaud et Fils, ancien Aucoeurier et Miquaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis - réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste. - S. Attal, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. - Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Denrées coloniales : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix de gros - Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures - J. Zeitoun, 2, rue d'Italie - Expédition pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Licari, pp*), 1, Place Pichon - Sousse - Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Atelier de Modes - Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis - Braut frères et Cie, pp**.

MANSOUR BEN GEMAA - Shyp Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) - Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax - 1er ordre - G. Viaggi, propriétaire - Eau conduite dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Soemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot - Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe - M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers - PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE - Fers - Fontes - Aciers - Métaux - Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage - Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia - Entrepôts : rue Jean Le Vaucher - Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI - Brasserie de la Bourse - Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse (Tunisie) - Concommissions de premier choix - Liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBOGO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

Raymond Valensi INGÉNIEUR ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage - Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS Dépôt de Machines Agricoles 41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS J. BELL 5, Rue d'Italie, TUNIS

PHARMACIE BLOCH 4, Avenue de France, et rue Al-Djazira Léon BLOCH Fils Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger Spécialités françaises et étrangères, Optique médicale, Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expéditions immédiates. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment - RESTAURANT DU JAPON - G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires - 7, Rue Amilear - TUNIS - Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE Cie Touache - Paquebots - Poste Français AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger. L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

Cie Générale Transatlantique Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1909, Médaille au Concours Paris 2900. Société Française des Chaux et Ciment du Bou-Kornine A. BELLINO & Cie (Hamam-Lif) Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations Adresser les commandes et correspondances à Hamam-Lif DEPOT : 77, Avenue de Carthage - TUNIS

RESTAURANT DU JAPON - G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires - 7, Rue Amilear - TUNIS - Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie Société Anonyme - Capital 78 millions SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE Prêts hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banques, Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiement télégraphiques, chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 5 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'huile qui graisse le plus «- Vacuum Mobiloil -» Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX Principales opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encassements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Tracteurs Mac Cormick Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis Maison R. WALLUT & C^{ie} (R. Wallut et G. Hofmann, associés) - Tunis

Comptoir National d'Escompte de Paris Société anonyme au Capital de 200 millions entièrement versés Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires, etc. etc.

DEPOTS A VUE : 2 o/o - DEPOTS A ECHEANCE FIXE : de 6 mois à 11 mois 1/2..... 3 o/o de 1 an à moins de 2 ans..... 3 1/2 o/o de 2 ans et jusqu'à 4 ans..... 4 o/o Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 5 fr. par mois

Banque de Tunisie Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque. Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées Fil de fer à fourrage 13-14-15 BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia Entrepôt : Rue de Portugal prolongée - TUNIS (Tél. 1.68)